

Le conflit Italo-Ethiopien

Plusieurs de nos électrices nous ayant écrit pour nous demander quelle était notre position dans la question du conflit italo-éthiopien, nous tenons à répéter ici que notre journal n'est pas un journal politique. Et au moment même où certains Français semblent tenter de profiter des événements actuels pour faire triompher leurs opinions personnelles pour ou contre le régime politique de l'Italie, nous vous, nous femmes, agir avec prudence et essayer surtout d'éviter les divisions intestines entre les Français. Comme le dit si justement M. Wladimir d'Ormesson dans son article du *Figaro* de mercredi dernier :

« Le véritable ennemi de la paix, à l'heure actuelle, c'est la passion et la publicité qui la sert. Le sort de l'Europe n'est pas, comme on le croit, uniquement dans la main des gouvernements. S'il en était ainsi, on pourrait dormir tranquille, car Londres ne veut pas de conflit, Rome ne veut pas de conflit et quant à Paris... Non! La paix ou la guerre sont aussi — j'allais dire surtout — entre les mains de ceux qui exercent une action directe et quotidienne sur l'opinion et qui peuvent soit l'exciter, soit l'apaiser. On voudrait qu'ils eussent partout conscience de leurs responsabilités. »

Et c'est précisément parce que nous avons conscience de notre part de responsabilité que nous croyons sage de rester hors des passions de l'heure.

Voici, cependant, à titre indicatif, le vœu adopté ces jours derniers par les grandes associations françaises qui ont toujours lutté en faveur de la Société des Nations et de l'entente internationale :

La Fédération Française des Associations pour la S.D.N. groupant 18 Associations qui réunissent 1.500.000 membres,

Très préoccupée du conflit italo-éthiopien, et du désarroi qui se manifeste dans l'opinion française,

Proclame que l'honneur et l'intérêt de la France concordent pour lui dicter la même ligne de conduite,

Rappelle que c'est seulement l'application loyale et immédiate du Pacte de la S.D.N. — partie intégrante du Traité de Versailles — et des décisions de l'Assemblée, qui peut circonscrire le conflit et y mettre fin.

Fait observer que les mesures prises par la S.D.N. avec la collaboration de 50 Etats sont des mesures de police et non des mesures de guerre; si ces mesures n'étaient pas appliquées, les chances d'un règlement pacifique du conflit seraient gravement compromises.

Insiste sur le fait que, si les obligations du Pacte n'étaient pas respectées dans les circonstances présentes, tout gouvernement préparant une agression se trouverait encouragé et les peuples qui auraient reculé devant leur devoir seraient réduits à un isolement singulièrement dangereux.

Ce vœu a été adopté par l'Union féminine pour la paix et la S.D.N. et par la Ligue des mères et des éducatrices pour la paix qui font toutes deux partie de la Fédération des Associations pour la S.D.N.

Mais à notre avis les associations qui ont comme but primordial l'action féministe n'ont pas à se prononcer en tant qu'association sur des questions de politique extérieure sur lesquelles leurs membres pourraient se trouver divisés.

Et c'est pourquoi l'U.F.S.F. est restée et restera en dehors des manifestations et des polémiques qui pourraient aliéner sa neutralité, et troubler les bons rapports qui doivent subsister entre tous ses membres.

C. B.

1935-19-10
n° 1164.